

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais remercier l'Opposition d'intervenir sur ce dossier ce qui va me permettre de vous donner quelques éléments d'information.

Sur ce projet « enfance, art et langages » qui est le principal projet d'intervention de la Ville au niveau des écoles maternelles, vous pouvez voir défiler un certain nombre d'exemples de ces rencontres entre les enfants et les artistes de disciplines diverses et multiples : chorégraphes, photographes, plasticiennes...

Ici, vous pouvez voir :

- le travail avec les théâtres d'ombre dans l'école maternelle Victor Hugo ;
- la rencontre entre Jules Desgoutte, musicien et les enfants de la Duchère à l'école maternelle des Dalhias ;
- la fête finale de l'année avec le travail mené par Natacha Mégard à l'école des Petits Canuts ;
- la chorégraphe Carla Frison qui a travaillé avec les enfants de la maternelle Victor Hugo dans le 1^{er} arrondissement ;
- la photographe Camille Llobet qui a travaillé sur une exposition -qui avait encore lieu vendredi dernier- dans l'école et qui a attiré beaucoup de monde ;
- Nadia Dumas, chorégraphe et les enfants de Raoul Dufy dans le 1^{er} arrondissement ;
- les enfants de Lamartine dans le 2^e arrondissement avec Yolande Six, photographe.

Je vais maintenant vous donner quelques éléments plus détaillés.

Depuis 2003, ce sont 27 écoles et 35 artistes qui ont participé à ce projet, soit en moyenne 1 100 élèves par an, 40 classes, projet qui a mobilisé à la fois artistes, enseignants et ATSEM.

C'est un projet partenarial fort qui engage l'Education nationale, la DRAC, la Préfecture à travers la politique de la Ville, les délégations Education et Culture avec mon collègue Georges Képénékian et les institutions culturelles. Depuis 2006, chaque artiste est accompagné par une institution culturelle, je voudrais citer parmi les plus reconnues le musée des Beaux Arts, l'école des Beaux Arts, le musée d'Art contemporain, la Maison de la Danse, la Bibliothèque municipale, les Subsistances. Chaque artiste est ainsi suivi, accompagné, aidé et ce rapprochement entre les institutions et les artistes donne des fruits tout à fait importants.

Ce projet est évalué puisqu'il est suivi chaque année par des chercheurs de l'Institut national de la Recherche pédagogique et de l'IUFM. C'est une exception notable de ce point de vue. Cela a donné lieu à la fois à des communications, des publications mais aussi à des colloques de niveaux national et international. Nous avons pu avoir une visibilité de la Ville à travers des publications, aussi bien dans les journaux locaux mais aussi dans des revues spécialisées nationales et à travers des films sur France 3, France 5 et d'autres chaînes encore. Ce projet a pu ainsi être vu jusqu'au Québec et jusqu'en Belgique.

Ce projet est tout à fait aujourd'hui validé et appuyé par l'Education nationale, intégré dans le contrat d'objectifs et de moyens. Je crois que les arrondissements et les écoles se renouvelant chaque année, puisqu'on a chaque année une part d'école nouvelle et une part d'école qui entre dans le dispositif. Cela me permet de souligner que l'objectif n'est évidemment pas de généraliser ces résidences d'artistes à mi-temps dans toutes les écoles d'un coup, mais par rotation, de faciliter les évolutions des pratiques et le travail autour de la sensibilité de l'enfant qui rejaillit sur les apprentissages fondamentaux.

Voilà, je ne serai pas plus long à cette heure, car tout le monde attend la fête de la Musique, mais je pense qu'il était intéressant de donner quelques éléments sur ce programme. Si vous voulez en savoir plus, il y a un site Internet qui donne des traces sur l'ensemble de ces projets, vous le trouverez sur le petit dépliant qui est sur vos pupitres.

Voilà Monsieur le Maire ce que je voulais dire aujourd'hui.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement :
Monsieur le Maire, M. Fournel vient de nous faire une présentation très positive de ces résidences d'artistes expérimentées dans la Ville de Lyon depuis 2002 et pour 2010-2011, l'année qui nous intéresse sur ces expérimentations devrait concerner 8 écoles, soit environ 1.000 enfants. Si nous ne remettons bien sûr pas en cause l'importance de l'éveil culturel dès le plus jeune âge, notamment dans les quartiers prioritaires, ce dossier appelle de notre part deux remarques.

La première : les artistes en résidence dans les écoles interviennent à raison d'une dizaine d'heures par semaine sur le temps scolaire. Ils font, comme vient de l'expliquer Yves Fournel, un travail sur le corps, sur l'espace, sur le langage, sur les littératures écrites et orales, autant de thèmes pour lesquels les enseignants sont déjà formés. En dehors de leurs compétences artistiques, quelle formation éducative les artistes ont-ils reçue pour s'adresser aux enfants dans le cadre du temps scolaire ? C'est notre première question.

Notre deuxième interrogation porte sur le coût de ces interventions. Un programme qui porte sur trois ans, soit trois fois 255.000 € si on comprend la mise à disposition du local des Subsistances, soit un

total de 765.000 € pour seulement 8 écoles, sur environ les 200 que compte la Ville. Pourquoi la Ville de Lyon se substitue pour une grande partie à l'Education nationale qui ne finance cette démarche qu'à hauteur de 10.800 € par an, alors qu'il s'agit bien du temps scolaire ? Est-il raisonnable d'investir autant sur un tel programme pour des enfants si petits ?

En période de crise, où l'argent est rare, nous estimons qu'un sens des priorités s'impose. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à le penser puisque M. Brumm nous écrivait, il y a encore quelques jours aux Adjointes, aux Maires d'arrondissements et Conseillers délégués, dans le cadre du budget primitif 2011, « qu'il convient de maintenir une gestion rigoureuse afin de tenir les équilibres financiers à un niveau correct », fin de citation.

A l'heure où de nombreux enfants n'ont pas de place à la cantine, il nous paraît plus urgent d'investir dans la capacité d'accueil, dans les restaurants scolaires. Là, ce serait un vrai service rendu aux familles. Chacun doit se recentrer sur ses compétences. La Ville fait déjà énormément sur le temps périscolaire, sur le plan éducatif, laissons le temps scolaire à l'Education nationale. C'est notre position et c'est pour cela que nous voterons contre ce dossier.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Décidément, nous n'avons pas la même conception de l'éducation. Je veux souligner l'importance pour ces enfants, justement à cet âge où se forment les apprentissages. Je ne parle même pas d'apprentissage scolaire, mais des apprentissages fondamentaux autour du langage, d'avoir cet apport justement autour de l'émotion, de la sensibilité, de la créativité. Forme-t-on des artistes ? C'est une question vaste que l'on pourrait développer, je ne le ferai pas ce soir mais ce que je veux souligner par là, c'est qu'il y a un travail très étroit avec l'Education nationale et les conseillers pédagogiques, pour justement encadrer et donner toutes les garanties de ce point de vue sur l'intervention de ces artistes accompagnés aussi par les institutions culturelles. Mais encore une fois et j'en terminerai par là, forme-t-on des artistes ?

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre.)

(Adopté.)